

BOP: ENTRETIEN DES LOCAUX

Le nettoyage et la désinfection des locaux d'un bloc opératoire ont pour objectif :

- d'assurer aux patients et aux professionnels une protection maximale vis-à-vis des risques infectieux
- de conserver un état de propreté conforme aux recommandations en la matière

NIVEAU RECOMMANDATION

CDC : IB

SFHH : B-3 (traçabilité des entretiens)

DOMAINE D'APPLICATION

Bloc opératoire

RESPONSABILITES

Responsable du bloc opératoire, infirmières du domaine opératoire (IDDO), techniciens-nes en salle d'opération (ATSO), infirmiers-ères anesthésistes

DEFINITIONS

- Le nettoyage doit permettre l'élimination de particules déposées sur les surfaces et l'élimination d'éventuels biofilms par application d'un produit détergent ou détergent/désinfectant
- La désinfection est une opération au résultat momentané permettant d'éliminer ou de tuer les micro-organismes et ou d'inactiver les virus indésirables portés par des milieux inertes contaminés en fonction des objectifs fixés.
- Le nettoyage /désinfection doit impérativement être précédé par l'évacuation des dispositifs médicaux souillés ainsi que des déchets

DEROULEMENT

Requis :

- Pour la sécurité du patient et du personnel, l'entretien de la salle d'opération ne doit débuter qu'après le départ du patient de la salle
- L'entretien des locaux ne doit débuter qu'une fois les dispositifs médicaux souillés et déchets évacués
- Les dispositifs médicaux aseptiques non utilisés doivent également être évacués avant l'entretien des locaux
- Les portes des salles d'opération doivent être fermées pendant et après le nettoyage
- L'assistante technique spécialisé en salle d'opération (ATSO) ou l'aide de salle qui effectue le nettoyage porte des gants
- Le détergent - désinfectant utilisé doit être compatible avec les surfaces à traiter et son utilisation doit être conforme aux recommandations du fabricant
- La compatibilité et la concentration des produits détergents / désinfectants utilisés doivent être

contrôlés

- Les entretiens des différents locaux sont effectués selon des procédures pré établies
- Les entretiens des différents locaux sont planifiés et font l'objet d'une traçabilité

Entretien des salles d'opération

Entretien à l'ouverture d'une salle d'opération non utilisée au delà de 24 heures

Cet entretien concerne :

- La table d'opération et les accessoires, la table d'instrumentation, l'éclairage opératoire, l'appareil d'anesthésie et toute autre surface plane.

Entretien de la salle d'opération entre 2 interventions

Cet entretien concerne :

- les tables d'opération et d'instrumentation et accessoires,
- le matériel d'anesthésie : filtre d'échangeur thermique ; petit matériel utilisé, surfaces planes de l'appareil,
- l'équipement dans l'environnement immédiat de la table d'intervention (bistouris électriques, escabeaux, moteurs, microscope, colonne de laparoscopie, ...),
- le sol de la salle d'opération.

Entretien de la salle d'opération en fin de programme

Cet entretien concerne :

- tous les équipements et les accessoires présents dans la salle (la table d'opération et ses accessoires, les tables d'instruments, les éclairages opératoires, les câbles de la plaque du bistouri électrique, les poignées de porte, interphone, etc.),
- le matériel d'anesthésie : petit matériel utilisé, matériel d'aspiration, filtre d'échangeur thermique, surfaces planes de l'appareil, monitoring et ballon,
- le sol de la salle d'opération.

Entretien approfondi de la salle d'opération

Cet entretien concerne :

- les murs de la salle d'opération jusqu'à hauteur d'homme 1x/semaine,
- les murs de la salle d'opération jusqu'au plafond 1x/mois,
- le plafond de la salle d'opération 2x/année.

Entretien de locaux annexes

L'entretien des locaux annexes doit être planifié et faire l'objet d'une traçabilité écrite. Cet entretien concerne :

- le local d'anesthésie
- les autres locaux faisant partie intégrante du bloc opératoire.

DOCUMENTS ET TEXTES DE REFERENCE

- CDC : Guideline for Prevention of Surgical Infection, 1999
- Conférence de Consensus « Gestion préopératoire du risque infectieux – SFHH 5 mars 2004

PIÈCE(S) JOINTE(S):

 [BOP-Entretien salles opérations.docx \(https://www.hpci.ch/sites/chuv/files/prevention/BOP-Entretien%20salles%20op%C3%A9rations.docx\)](https://www.hpci.ch/sites/chuv/files/prevention/BOP-Entretien%20salles%20op%C3%A9rations.docx)

 [BOP entretien des locaux-matériel de protection.docx \(https://www.hpci.ch/sites/chuv/files/prevention/BOP%20entretien%20des%20locaux-mat%C3%A9riel%20de%20protection.docx\)](https://www.hpci.ch/sites/chuv/files/prevention/BOP%20entretien%20des%20locaux-mat%C3%A9riel%20de%20protection.docx)

Dernière mise à jour le 14/10/2016